

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



"HOUI SOI QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL,

MARDI 30

JUILLET, 1844,

N. 23



Complainte de G. H. Cherrier :

SES ADIEUX A L'AUREO.

AIR:— Adieu charmant pays de France.

Adieu, charmant petit bureau ;
Où l'jou entier m'était si beau !
Mon onc' m'dit d'passer la porte :
Je pars et le diable m'emporte !
Adieu, adieu,
Je pars et le diable m'emporte !

J't'assur je ne suis pas content
D'être obligé d'ficher le camp ;
Hélas ! que faire ? on me commande
D'Partir avec tout' la bande.
Adieu, charmant petit bureau, &c.

Tes épreuves sans cesse à lire,
Je goûtais le plus doux plaisir ;
Mais au diable toutes épreuves !
Leur souvenir le cœur me crève !
Adieu, charmant petit bureau ; &c.

Comment ferai-je à l'avenir ?
Je ne pourrai jamais jouir
Des privilèges d'homme de presse
Goûtant gratis des jeux, l'ivresse !
Adieu, charmant petit bureau, &c.

Chaqu' fois que l'on aura spectacle,
Diable ! faudra que je m'embâcle.
Du débours'ment d'une bell' gourde

Car la gal'rie est affair' lourde.
Adieu, charmant petit bureau ; &c.

Adieu, bonjour, charmant bureau !
Je te laisse car il le faut
Je ne pourrais te corriger
Uniquement par charité !

Je maintiens qu'il ne faut pas avoir grand crédit auprès du peuple quand on a recours à certaines personnes pour prouver ce qu'on avance ! Par exemple, voici ce M. Barthe—pardonnez-moi si vous rencontrez son nom si souvent dans mes colonnes : il est de mon devoir de parler de tous les sujets, bons ou mauvais, qui veulent s'attirer l'attention publique ; —voici donc ce M. Barthe qui, pour prouver comme quoi la lettre du correspondant qui insultait grossièrement M. St. Louis est vraiment originale et non forgée, s'appuie sur le témoignage de gens tels que Johnny Mac, Saint-Mort et G. H. Cherrier ! Pour le coup M. Barthe a cru se laver pleinement les mains de toute imputation quelconque mais il a perdu son savon, ou plutôt, c'est du triste savon dont il s'est servi. Puisque l'homme de l'Aurore a été si prompt à fournir des preuves en cette occasion-ci, pourquoi n'a-t-il pas fait de même quand on l'accusait d'avoir manufacturé 13 lettres ni plus ni moins ? Ah ! Monsieur, monsieur, vous vous êtes enfoncé, fâché de vous le dire, mais c'est le cas. Par votre présente démarche vous prouvez nettement que si vous n'avez pas écrit la lettre qui a rapport à M. St. Louis, que du moins, vous avez écrit celles d'en bas ; et je vous demandais par curiosité, s'il ne vaut pas mieux se blanchir le caractère de treize fautes plutôt que d'une seule ? Puis comme vous avez déjà commis une faute, et une bien grande, il est raisonnable de penser que d'une première vous

êtes retombé dans une seconde, c'est tout naturel.

Le cygne vient de se faire entendre encore ! Sa voix mélodieuse, et sa cadence (décadence ?) nous charment une fois de plus celui qui jadis fit sonner le "mâle clairon" et était transporté de délire lorsqu'il faisait ressonner sa lyre, a daigné retoucher son instrument. L'aurore de jeudi dernier nous communique la nouvelle meilleure que voici :

C'est le même Mathon
Que l'on voyait dans le corbillon
De la Quotidienne,
Morguienne !

N'est-ce pas divin ? je vous le redemande sérieusement, n'est-ce pas divin ! Non, répondez vous ? Ah ! vous n'aimez pas la vraie poésie ; les muses auront une dent implacable contre vous, je vous en assure ! Pas admirer ce superbe morceau, ce fragment ce diamant qui s'est échappé du diadème resplendissant dont les neuf sœurs ont paré Monsieur de l'Aurore ! Ah ! c'est vilain ! Les Anglais peuvent bien dire avec raison que nous sommes des sauvages. Mais, en effet, la vraie mélodie ne fait-elle pas danser les rochers, les arbres ? n'adoucit-elle pas le cœur le plus féroce ? je vois parfaitement bien que vous, vous moquez de M. Barthe, notre poète—lauréat, car à votre air je m'aperçois que vous ne pensez sa mélodie parfaite qu'en autant qu'elle fait danser les bâches !... Malins, malins, vous fermerez le tombeau sur les vers de M. Barthe ! P. S. Peut-être cette poésie voulait-elle danser M. Mathou ; je doute fort de son effet sur le Monsieur.

Le public est informé que M. Barthe, désirant avancer l'amour et de l'intégrité, vient de s'engager en

inspecteur des poids et mesures pour la Province. Comme il s'entend bien à peser les choses, il espère qu'on l'encouragera généreusement dans son entreprise. Il fait remarquer qu'on doit juger de ses capacités d'après la manière dont il a jugé du poids des individus qu'il a nommé aux différents emplois publics. Il a certainement réussi à y installer ceux qui étaient les plus lourds.

Comment J. G. Barthe Ecr. M P P reçoit un cartel

M. Barthe que vous êtes un drôle de corps ! C'est rare que je vous fais des compliments flatteurs, mais, ma foi, en cette occasion-ci je suis forcé de rendre hommage à votre nature de farceur accompli. Badiouage à part, vous vous surpassez de jour en jour et si vous continuez du pas que vous tenez à entendre votre nom seulement fera pâmer les plus mornes à leur en fracturer les côtes.—Là ! gageons que vous êtes tout ébahi de mes compliments ; que vous ne savez qu'est-ce qui a pu les provoquer. Voyez-vous cher M. Barthe, c'est que vous appartenez à cette race de bipède qui par un étrange instinct d'humilité, sont de règle aveugles à leur... j'allais dire fautes : cela n'aurait pas été un compliment, je pense. Non, vous n'avez pas cette haute idée de vos qualités, et surtout de celles qui tiennent du drôle, qu'un homme de vos parties devrait entretenir. Consolez-vous : celui qui élève les petits, je ne veux pas dire M. Viger—vous saura gré de ce louable... deviner la cause de mes jolis propos d'à-présent, la voici. Cependant avant de commencer le récit, M. Barthe, je vous avertis que je cesse de vous adresser la parole : mes lecteurs, et ils sont nombreux malheureusement pour vous, seraient à juste titre jaloux de cette espèce de monopole. Allez donc, soyez tout oreilles—je dis cela à M. Barthe, lecteur : prenez-le pour vous, cependant, si vous êtes un de ses admirateurs.

La direction de l'Aurore, il y a quelques jours se plaisait, comme à son ordinaire, à mouvoir des ordures avec sa plume pour le bénéfice tout particulier de notre brave concitoyen M. Duvernay. Elle disait entre autres choses que si ce Monsieur était digne d'attention, elle le ferait bientôt cesser ses propos : Voulant dire en autant de mots de poissarde, qu'elle brûlerait de la poudre au détriment de l'économie corporelle de celui qu'elle insultait. M. Duvernay ne se fit pas prier, nonobstant la condition qu'exprimait l'attaque contre lui. En conséquence il charge son ami, A. Desmarais, Ecr. d'aller porter un petit billet doux à M. Barthe. Une providence toute maternelle veillait sur le membre du comité de Yamaska : il était partout ailleurs que là où M. Desmarais le cherchait. Ce monsieur, avait déjà idée de se procurer un warrant de recherche ou de faire parcourir les rues par le crieur public afin de découvrir où le vaillant éditeur s'était enfoui où s'il s'était perdu. Enfin désirant éviter cette exposition désagréable

à M. Barthe, il retourna à son logis, grande rue St. Jacques, et frappa M. Barthe, doué de clair-voyance sans doute vu que M. Viger l'a magnétisé, ouvrit précieusement la porte et en apercevant M. Desmarais la referma. M. D. prit alors sur lui de la repousser, croyant que les forces manquaient à celui auquel il rendait visite et entra. Au lieu de trouver, l'M. P. P. monté sur ses grands chevaux il le découvrit blotti derrière la porte. Le dialogue suivant eut alors lieu :

M. Desmarais.—Etes-vous le rédacteur de l'Aurore ?

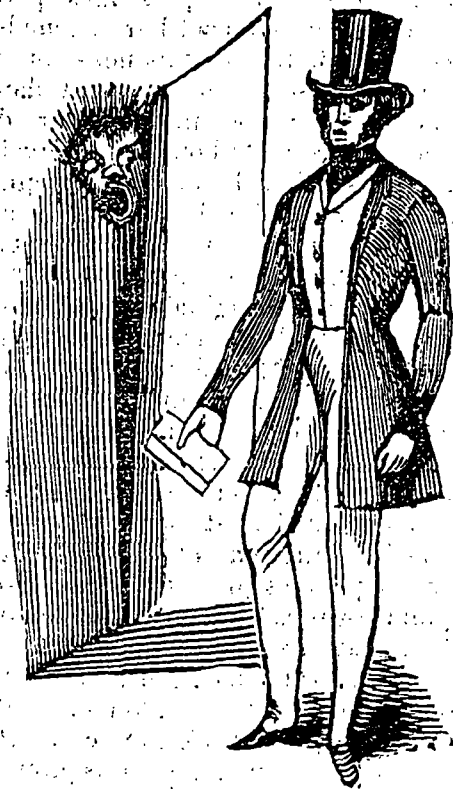
M. Barthe, tremblant et balbutiant.—E-E-E-Eh bien !

M. Desmarais, lui montrant l'article dont se plaignait M. Duvernay.—êtes-vous l'auteur de ceci ?

M. Barthe, tremblant au point de défaillir.—E-E-E-E-h-b-b-b-ien-n-n-!

M. Desmarais, lui donnant le billet de M. Duvernay.—Prenez et lisez.

M. Barthe tendit une main tremblante, prit de l'autre son lorgnon et devint tellement nerveux qu'il faisait éprouver à la note une secousse continue et ne pouvait tenir son lorgnon à l'œil. Après mille peines et misères il comprit, s'il ne lut pas le billet, et sa main éprouva une contraction involontaire et broya pour ainsi dire le papier par un mouvement désespéré, il repoussa loin de lui le message et se précipita aussitôt derrière la porte et ne montrant que sa tête, se mit à crier comme



me, ce qu'il était, un perdu : "Sortez, o-o-o Sortez" Les yeux lui sortaient du crâne, quoiqu'ils eussent beaucoup de place au dedans ; ses cheveux se dressèrent de manière à représenter autant de cure-dents et tout son ensemble essuya un choc épouvantable qui fit craindre à M. Desmarais qu'il n'en préservât à des traces le reste de ses jours. Voyant que M. D. ne bougeait,

tant il était surpris de cette conduite, qu'il se prit de plus belle à beugler, oui, beugler, c'est le mot : "Soortez ! police ! au meurtre ! on me tue ! on m'assasine ! au secours ! ma femme ! au secours !" Et M. D. vit descendre madame bride-abattue, suivie d'un régiment de laquais dont un était armé d'un fourgon, un second du manche à balla, un troisième de la canne parlementaire de son maître ; le cuisinier chargeait bayonnette avec sa broche, la fille de chambre avait à la main un certain ustensil de ménage rempli de quelque chose qu'elle balançait avec une précision étonnante, et les autres attachés à la maison étaient accoutrés dans un genre à peu près semblable. M. Desmarais voyant venir cette chasse-galerie, la laissa discrètement prendre soin de M. Barthe qu'il pensait à demi-mort de frayeur. La scène qui s'en suivit au dedans de cette maison affligée sera le sujet d'un article pour mon prochain. En attendant, poursuivons le fil des choses au dehors. M. Desmarais avait à peine raconté à M. Duvernay le succès de sa visite, lorsqu'on lui signifia ainsi qu'à son principal de donner caution pour observer la paix pendant six mois envers tous les sujets de Sa Majesté et particulièrement envers M. Barthe ! Ils n'eurent pas de peine à se procurer des cautions, car ils trouvèrent une foule de messieurs qui s'offrirent à leur rendre ce petit service tant on sympathisait avec M. Barthe ! Voici où en sont restées les affaires au dehors quant à l'intérieur du logis du rédacteur de l'Aurore, on en saura plus long Vendredi prochain.—Cependant tout en terminant ici mes observations sur l'extérieur de cette scène digne d'être amplifiée par la plume d'un Molière, je me réserve le privilège d'y revenir.

De la mitologie au 19eme siècle.

TRAVAUX HERCULE'ENS DE M. VIGER.

On a tant d'égard pour la vieillesse, par le temps qu'il fait, tant de respect pour une chevelure blanchie, que, vraiment, il faut être hardi pour attaquer ceux qui, tels que M. Viger, sont ainsi qualifiés par l'âge et la neige des ans ! C'est que vous ne chevaucherez non seulement contre cela, mais bien aussi contre une espèce de mytologie qui vient de surgir chez nous au beau milieu du 19eme. siècle : siècle si éclairé, si savant ! Cette mytologie nous est transmise des anciens temps d'après les lois de la métémphicose par la voie de de M. D. B. Viger aussi bien que par celle de la presse de l'Aurore. L'Aurore en réhabitant ce monde et en descendant des cieus fut la première qui donna des preuves de ces changements surnaturels, et sans M. Viger, l'Aurore ne serait jamais tombée au milieu de nous—ce pauvre patriarche il

LE CHARIVARI CANADIEN.

est toujours à nous faire quelque beau cadeau ! En mettant cette Aurore au jour notre premier ministre s'en est érigé le père : donc il est un être mythologique. Il prouve de plus en plus qu'il est le receptacle de quelque vieille divinité païenne qui après un sommeil de 1844 ans, veut venir jeter encore un coup-d'œil sur les choses ici-bas par l'entremise des yeux de M. Viger. Cette preuve consiste en ce qu'il fait apparaître clairement que le revenant d'Hercule le possède jusque dans le plus petit bout du nez, car il a l'autre jour nettoyé les écuries modernes d'Augras, cises en la ruelle St. Amable. Il a commencé par dire à la tête du logis ; Saint-Mar, (il prononça ce nom avec rapidité, comme à son ordinaire,) travaillez, travaillez !—Or, cette tête du logis voulut tenir tête au vénérable individu qui l'apostrophait si impérieusement et elle se prit à répondre.—Eh ! M. Viger, c'est que j'ai zactement comme vous-même ?—Et, comment donc mon enfant ? En ce que comme quoi, mossieux, que j'ai conduit la machine de mon atelier en donnant la théorie pour que les compagnons et l'apprentifs la mette z-en pratique.—Comment, Saint-Mar, tu voudrais tenir le langage des ministres ! Travaille, travaille, et mets à la porte d'abord Chérier ; car tu dois à force d'épreuve dans ton métier avoir appris assez pour corriger les épreuves ; ensuite, fais-en autant à ton collecteur ; ne garde que deux compagnons et trois apprentifs.—Mé, mé, Mossieux Viger j'succomb'rai sous l'poids d'ma responsabilité !—Tut, tut, tut ! de la responsabilité, il n'y en a pas Saint-Mar, il n'y en a pas !—J'cré ben, quant à vous, mé quant à moué !—Pooh ! pooh ! tu n'est donc pas de mes principes ! Tu veux donc de la responsabilité bongré malgré quand tu sais que tu ne lui est point assujetti.—qui paie les comptes ? Sois bon enfant, Saint-Mar, sois bon enfant, le pays te récompensera un jour ! en attendant pour prouver que tu es dans mes intétêts, fais comme moi, prends moi pour l'étoile qui doit te guider, oui, fais comme moi—travaille à la forme, mon enfant, travaille à la forme !

Après ce travail herculéen, le patriarche sortit satisfait de son œuvre, car il venait de nettoyer cet étable de la ruelle—je dis étable ce n'est pas pour dire que ceux qui l'occupent sont des bêtes, des ânes : du tout, je me sers du mot que dans un sens figuratif. Peut-être était-il plus content de ce qu'il venait de diminuer de quelques louis le montant du compte de chaque semaine,

Les abonnés de Mr. Barthe ont trouvé que l'Aurore du 26 du courant sentait la poudre. Est-ce que Mr. Barthe use de cette épice ?

Léveillé est-il un homme à deux visages ? Il fait chorus avec les approba-

teurs de Barthe au gala de la Baie. Il cria à la porte de l'Eglise de St. David, qu'il n'est "pas bon, qu'il est imprudent," qu'il est même "dangereux" de réélire Mr. Barthe, tandis que ce dernier, comptant sur lui, publie dans l'Aurore que cet estimable citoyen de St. Michel travaille activement à sa réélection. Est-ce que Léveillé est un homme à deux visages. Après son discours à St. David, un de ses admirateurs a ouvert la bouche si grande pour crier hurrah, qu'il est encore la bouche ouverte. Cette terrible punition avait frappé tous les autres de mutisme. Cependant en voyant entrer Léveillé chez le curé, une troupe de badins a crié à tue-tête, *Caca "Léveillé,"* sans se débiter la mâchoire.

On trouvera dans une autre colonne les adieux de G. H. Chérier, Ecr. à l'Aurore, la tendresse qu'exprime les vers fait honneur au bon cœur du Monsieur ; et la manière dont il l'a fait connaître nous donne une haute idée de son talent, et nous fait même espérer qu'il sera un jour égal si non supérieur à M. Barthe

M. Saint-Mort me prie d'informer le public qu'il ne pourra à l'avenir faire des discours publics, vu que la main-d'œuvre du journal qu'il imprime pour le Patriarche Canadien a été réduite par le dit patriarche.

On dit que J. G. Barthe pour consommer son acte de lâcheté, avait pris avis de Johnny MacDonnell, qui était encore sans doute sous l'impression de sa fuite à Nicolet en 1838 et des exhalaisons qui en furent les suite à son arrivée à Montréal.

Je remets au prochain la considération d'une question théologique qui a rapport aux capacités de prêter serment que peut avoir une GIRAFFE.

Aux correspondants. FIGUE VIN AIGRE et COMUS à mon prochain No.

Hier soir les jeunes Amateurs Canadiens, du Théâtre de Société, donnèrent leurs première représentation à l'Hôtel Nelson. Le manque de temps ne me permet point de prendre cette connaissance de leur début qu'il mérite. Au prochain, donc !

Pour le Charivari.

Barthe et un charretier à Kingston.
MR. L'EDITEUR.

Pendant la dernière session, je logeais à Lampton-House, ainsi que plusieurs membres, y compris maître J. G. Barthe. Un soir, (il était tard) nous entendîmes un grand bruit dans les escaliers, dans la direction de la chambre de J. G. Barthe alias Des-Rasoirs. Il avait un charretier à ses trousses qui réclamait son paiement.

Celui-ci avait conduit le conseiller en expectative au... ou il l'avait attendu plus d'une heure, et J. G. Barthe ne voulait lui donner qu'un cheling. Afin de faire cesser le bruit, et pour l'honneur de la profession je tirai une piastre de ma poche et la donnai au charretier. Barthe s'était déjà embarcote dans sa chambre et voulait ainsi frustrer ce malheureux de son salaire. Peut-être aussi que M. Viger ne lui avait donné que six chelings pour ses menus plaisirs, et la piastre était calée il ne lui restait plus qu'un cheling pour le charretier.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Charivari

Votre &c.

Un M. P. P.

N. B. Il ne m'a pas remis ma piastre, je vous autorise Mr. le Charivari, à donner mon nom ma résidence et ma profession mais auparavant n'oubliez pas d'observer les formes !

[Je reproduis avec plaisir les "petits mots" qui suivent. L'auteur va ôter la couronne à M. Barthe en fait de versification. Le morceau est imitable, et le meilleur de l'affaire est qu'il contient plus de vérité que de poésie.—c'est en cela qu'excèle les productions de M. Des-Rasoirs. J'ai préservé l'orthographe et la ponctuation—mais il n'y en a pas !—avec un scrupule qui m'a fait regarder toute amélioration comme sacrilège. En terminant l'écrivain m'annonce quelque chose de fameux. Voirais je quelque chose encore ? j'ai hâte.]

La Baie 20. Juillet 1844

Monsieur A. Fortier

Mon Cher Monsieur

que je vous serais obliger en voulant bien publier ces petits mots qui sont adressés à M. Barthe de puis qui cé vint de son beau dîner qu'il lui fus donner par des individus de la Baie vous aurez la bonté de publier cela mordi prochain

Quelle nouveauté

de voir ce grans dîner

à Mr. Barthe fus donner

par des individus de la Baie

une grande curiosité

de voir ces étranger

à table de mons Barthe

la moitié à peine Savait t il manger

de ver minuit sonnée

C'est messrs furent forcer

de hors sans sont aller

Yeumir ce grans dîner

pour prandre des force

à reconduire Ms Barthe

nous voyons Ms Smith

avec son petit fifre

crier avec ses amis

pour notre music &c

vive la canadienne &c

Monsieur j'ai l'honneur de vous informer que vous aller être encourager dans la Baie voilà quelque numéreau de votre gazettes que nous voyons et nous trouvons cela bien instructifs

nous sommes monsieurs votre humble serviteur B & C & G

Police Politique et Publique,

PARABOLE.

(Suite et fin.)

Magistrat.—Prisonnier, vous avez entendu l'accusation, qu'avez-vous à dire.

Le prévenu.—Monsieur le magistrat je demanderais à l'accusateur de montrer comme quoi...

Jean Baptiste.—Montrer et quoi montrer quand i' m'a volé ma pauvre montre!... P's-toute de moué, j'cré. (on rit.)

Le prévenu.—Oui enfant sans érudition, qui ne connaît point Cicéron, Virgile ou la grammaire de l'Homond, je te demande des preuves.

Jean Baptiste.—Si j'connais pas six c'rons j'en connô z-un, et pis c'est vous; quant aux autres ça n'me r'garde pas. Vous avez aidé z-à queuq'z-uns pour me piller, pis vous allez payer pour.

Le Magistrat.—Voyons, terminons cette affaire par la sentence. Renié-à-jamais. Ger-vi la cour vous condamne aux travaux forcés. Quant au plaignant, qu'il s'achète une autre montre.

Note.—Comprenez-vous ce rapport de police, bon lecteur? N'y reconnaissez-vous pas dans le prévenu le flic de l'Aurore, le présent ministre de Sir Charles? Il a aidé à Son Excellence à nous ôter toute ce que l'on avait à montrer; un échantillon de liberté, un nom pur et sans reproche et un bonheur parfait et tranquille. Il a voulu nous pousser sur les yeux sa forme son "bonnet-d'âne" que se plaisent à porter Barthe, McDonnell, Tailhades, Saint-Mort et Bleury, afin de permettre à son complice de nous piller plus à son aise. Nous avons découvert ses belles manœuvres et nous l'avons traduit devant le tribunal de l'opinion publique (car nous ne pouvons rien faire à son complice) et il a été condamné aux travaux forcés pour se justifier, maintenant il nous faut regagner ce qu'il nous a fait perdre. Voici de la parabole toute nouvelle, qu'en pensez-vous? Si elle vous plaît vous en aurez encore.—Charivari

CORRESPONDANCE

Mon tonneau, Juillet 1845.

Vues retrospectives de Mr. D. B. Viger, et de Mr. Barthe en septembre 1844.

O, Moi, Diogène l'éhonté, toujours en avant des événements, toujours le regard dans l'avenir, me souciant peu du présent et tout cela, je ne sais par quel instinct d'accélération je me flatte d'être en juillet 1845 et je veux, à toute outrance, vous donner un compte rendu de la faillite du gouvernement triumviral et provisoire de cette opposition de M. D. B. Viger aux intérêts et aux services du pays; et de la chute de ce ministre si tenace au pouvoir, poursuivant avec opiniâtreté la politique du *family compact* par le placement, bongré malgré, de tous ses parents, cousins, petits cousins, neveux petits neveux et amis, grands et petits, vieux ou jeunes. En narrant la démission d'un pouvoir si peu en unisson avec l'opinion publique, je vais conserver tous les détails et ne taire que ce qui m'échappera dans la marche de mes idées. En septembre 1844, la 4^{ième}. session du parlement canadien s'ouvrit sous les auspices peu rassurantes de la mal-administration de M.

D. B. Viger. Ce pauvre ministre vint avec tous les autres, s'asseoir le moins bruyamment possible sur la banquettes ministérielle. On eut dit qu'il voulait se cacher derrière ses collègues, comme si sa présence corporelle eût offusqué les mandataires du peuple canadien ou bien comme s'il eût commis une trahison envers la patrie et qu'il eût encore la faiblesse de ne pas l'avouer.

La pâleur de ses traits, sa contenance triste, ses yeux qui se baisaient chaque fois qu'ils rencontraient ceux de l'honnête citoyen A. N. Morin. Tout semblait l'oppresser et l'attérer.

On eut dit d'un ministre qui eût porté la responsabilité d'actes arbitraires et contraires aux intérêts du pays depuis plus de dix mois; et qui prévoyait qu'il était temps d'en finir avec ce rôle indigne qu'il avait joué dont il rougissait devant l'expression énergique et déterminée qui se peignait sur la figure des délégués du peuple. Il tremblait parce que le règne de la justice et de l'équité commençait à poindre et parce que après avoir osé braver le peuple, il se sentait défaillir devant ses mandataires.

M. Barthe lui n'osait quoique l'on sache bien que ce petit poète en herbe ose beaucoup eh bien! il n'osait fixer les membres avec son Jorgnon. Un voisin du modeste député, s'avisait de dire:—"Voici ce politique en embryon, dont la turbulence de caractère est le premier mérite, s'avisant de régenter le pays, ne sait débiter que des sornettes depuis plus de dix mois; il ferait bien mieux de conduire son ménage."

"En effet, il a pris femme," riposta un autre voisin, et M. Barthe de se couvrir et d'enfler la porte. C'est là le moyen de s'échapper lorsqu'on se pose comme agresseur, et que par la suite l'on ignore comment se défendre.

Mr. Viger attendait en silence les délibérations de la Chambre lorsque tout à coup un vote de non-confiance se fit entendre et tous de s'écrier: "Que la responsabilité des actes administratifs depuis son avènement au pouvoir retombe sur lui!" Et il se retira accablé sous le poids écrasant d'une responsabilité effrayante. Voilà comment finit et se termina le quasi-ministère, Viger.—Requiescat in pace.—Amen.

DIOGENE.

Chronique des Tribunaux.

Je pensais que Paris seul pouvait se vanter de posséder des rapports de Police faits "en hedeau", mais j'ai perdu cette idée aussitôt que je vis dans l'Aurore les rapports du président des sessions trimestrielles pour le district des Trois-Rivières. Depuis quelques jours publication après publication nous apporte une couple de colonnes massives qui paraissent donner avec minutie les témoignages, plaidoyers et jugements qui passent devant l'auguste tribunal. Le barreau du pays devrait se trouver fort aise de se procurer ainsi ses décisions savantes dont la plupart seraient autrement, perdues, à la postérité. Depuis la charge au juré du légiste Pacaud qui est vraiment à charge à ce corps—jusqu'aux sommations, tout est chef-d'œuvre on dit même que le jurisconsulte décida autrement que Pothier. Aussitôt que le savant avocat sera trépassé on

pense publier ses mémoires au bureau de l'Aurore. En attendant je proposerais à la direction de ce journal immaculé d'intituler ces rapports: CRANE-IQUE DES TRIBUNAUX.

L'Aurore de Jeudi contient un petit article relatif à un règlement projeté de notre Corporation, qui aura pour but de régler la conduite de joueurs de sérinettes. M. Barthe remplit là une dette de gratitude qui fait grand honneur à son bon cœur, en prenant ainsi le parti de ces petits musiciens errants; car c'est à un de ces artistes qu'il doit la mélodie qui ajoutait à la pompe du dîner dont on a vu les détails dans un de mes derniers numéros. Quant à l'affaire, ce n'est pas une dette de gratitude dont j'ai à m'acquitter auprès de ces petits ménestrels ambulants, mais un devoir que je dois à l'humanité et que je dois remplir, c'est pourquoi j'en parlerai plus au long du moment que nos Echevins auront décidé quelque ordonnance.

Le Ménestrel a le bon sens et la bienséance d'échanger avec moi. Sa typographie est des meilleures, ses Mélanges aussi; quant à sa partie musicale elle ne saurait être surpassée. Il y a longtemps que l'on avait besoin d'un semblable journal, maintenant que de nos concitoyens ont été assez courageux pour l'entreprendre il faut les seconder. La réputation de la presse du pays souffrait beaucoup parce que l'Aurore en faisait partie, le Ménestrel vient la relever de son état humiliant d'autrefois; encouragez-le donc dans son œuvre régénératrice; et puis il hait la discorde. O, il n'est pas comme l'Aurore!

TROUVE.

DANS cette ville, un volume des ŒUVRES TRAGIQUES de VOLTAIRE. Celui à qui il appartient et qui voudra en faire la réclamation devra en donner la description du volume en s'adressant au Bureau de ce journal. 16 Juillet 1844

CHAPELEAU ET LAMOTHE. RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et du Canada Gazette. Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de DEUX sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d. pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33 près du Marché Neuf.